

UNIMAIR



Numéro 66

Janvier 2013

Sommaire

- ◆ Editorial 1
- ◆ Fiscalité, finances : Budgets 2013 2-3
- ◆ Entre collectivités : Agorastore. 4
- ◆ Femmes en première ligne : Claudine Roger 5
- ◆ La vie de notre Association 6
- ◆ Une invitation du mouvement des Éco Maires 7
- ◆ Une forme de lutte contre les tags 8
- ◆ Notre fiche technique : Connaissez-vous l'A.M.I.E. ? 9-10

Notre Présidente, Chevalier de la Légion d'Honneur.



Claudine Ledoux vient d'être élevée au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Notre Présidente a avoué son agréable surprise.

Et pourtant en Mai 2012 déjà, des voix bien informées sur ce qui se fait de bien au niveau de l'action municipale, avaient émis l'idée qu'elle ferait un bon Ministre de la Ville.

Et c'est certainement à ce titre, celui de Maire, que Claudine Ledoux reçoit cette distinction enviée qui récompense son engagement constant au service de ses concitoyens, tant dans son activité professionnelle d'enseignante que dans l'exercice de ses mandats électifs.

Toutes nos félicitations à notre Présidente, pour cette belle distinction amplement méritée.

Unimair.



Union des Maires des Ardennes
1 Promenade de Dülmen -
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Fax : 03 24 35 71 92 -
unimair@wanadoo.fr - <http://www.unimair.org>

Éditorial

Le nouveau visage de la coopération ardennaise

Le schéma départemental de coopération intercommunale, proposé par M. le Préfet et validé le 21 décembre dernier, prend en considération les conditions sociales et économiques des Ardennes.

Pour assurer une véritable solidarité territoriale et donner une dynamique forte à l'activité économique dans le département, il crée :

Une grande agglomération

La nouvelle agglomération regroupe Cœur d'Ardenne, les communautés de communes du Pays sedanais, des Balcons de Meuse, du Pays des Sources au Val de Bar et les communes d'Arreux, Bazeilles, Belval, Cliron, Damouzy, Fagnon, Haudrecy, Houldizy, Neufmanil, Novion-sur-Meuse, Sécheval, Tournes.

L'ensemble des communes de la nouvelle agglomération constitue le territoire d'un bassin de vie commun, reconnu, et permet de disposer d'une réserve foncière nécessaire au développement économique de ce grand pôle urbain.

Cette agglomération, forte de plus de 130 000 habitants, générera une dynamique pour l'ensemble du département. Elle sera la deuxième agglomération de la région et sera à même de peser dans le futur pôle métropolitain organisé autour de Reims.

La réunion de la vallée de la Meuse

La nouvelle intercommunalité Nord-Ardennes regroupe les communautés de communes Ardennes Rives de Meuse, Meuse et Semoy, une partie de Val et Plateau d'Ardenne et des Plaines et Forêts de l'Ouest Ardennais, ainsi que les communes de Revin, Anchamps et Murtin-Bogny.

Avec une cohérence territoriale accrue, cette nouvelle entité, géographiquement et démographiquement plus étendue (plus de 50 000 habitants), disposera d'accès à l'autoroute A304 en cours de réalisation et de moyens nouveaux pour la poursuite de la reconversion industrielle et la promotion d'initiatives innovantes.

Face aux difficultés économiques et sociales que nous devons affronter, le nouveau visage de la coopération intercommunale ardennaise est un outil supplémentaire au service des communes et de leurs habitants.

Je vous souhaite, avec les membres du Conseil d'administration de l'Union des Maires des Ardennes, une très bonne année 2013.

Claudine Ledoux
Présidente d'Unimair.



À la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, le 21 décembre 2012.